



## PRÉFET DE MAYOTTE

**CABINET**

Dzaoudzi, le 25 juin 2018

**Service Communication**

Affaire suivie par :

Anli BEDJA

Marine HENQUENET

# **Cahier des charges**

## **Campagne de proximité**

« Accompagner la population dans la compréhension du phénomène sismique en cours »

## **Contexte :**

Depuis le 10 mai 2018, Mayotte est touchée par un essaim sismique. Une situation exceptionnelle, en effet, c'est la première fois que le département connaît un tel phénomène. Situés entre 50 et 60 km à l'Est de Mamoudzou, les épicentres produisent de nombreuses secousses qui ne sont pas prévisibles. D'après les sismologues et autres scientifiques, il est également impossible de déterminer la fin de cet épisode en cours.

À ce jour, de nombreuses fissures sont apparues sur certains bâtiments publics et maisons individuelles.

## **Objectifs généraux :**

1. Accompagner la population dans la compréhension du phénomène sismique en général
2. Sensibiliser à l'adoption des conseils utiles en cas de séisme
3. Promouvoir une approche pédagogique et rationnelle

## **Objectifs opérationnels :**

1. Proposer une campagne dans les trois langues : français, shimaore et kibushi
2. Prendre en compte la culture locale et proposer des actions en adéquation

## **Cible :**

Grand public

## **Nature des propositions attendues :**

Une campagne médiatique incluant les différents médias locaux : radio, TV et presse écrite. Il sera demandé au lauréat une grande réactivité, d'être force de propositions et le strict respect du cahier des charges et des engagements pris en termes de production et de délais.

## **Modalités de l'appel d'offres :**

1. L'appel d'offres est ouvert à tous les prestataires
2. Critères de sélection :
  - Pertinence de la proposition (par rapport aux objectifs fixés)
  - Originalité et attractivité du projet
  - Capacité d'écoute et de réactivité
  - Budget et précision du planning

## **Éléments à fournir :**

1. Recommandation stratégique
2. Proposition d'action
3. Budget détaillé

## **Droit d'exploitation :**

Les éventuels supports produits dans le cadre de cette campagne seront cédés à la Préfecture de Mayotte (avec un engagement de la Préfecture de Mayotte à respecter les modalités d'utilisation qui auront été préalablement définies).

## **Suivi de la campagne :**

Un bilan des retombées de la campagne devra être fourni à la Préfecture de Mayotte en fin de campagne.

## **Calendrier Opérationnel :**

- lundi 25 juin 2018 : lancement de l'appel à projets
- lundi 16 juillet 2018 : date limite de dépôt des propositions
- mercredi 18 juillet 2018 : notification de l'offre retenue et début de la collaboration
- lundi 6 août 2018 : démarrage de la campagne

Durée indicative de la campagne : 1 mois

Les dossiers sont à renvoyer au bureau de la communication de la préfecture :

[anli.bedja@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:anli.bedja@mayotte.pref.gouv.fr)

[marine.henquenet@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:marine.henquenet@mayotte.pref.gouv.fr)